

Normandie : les universités de Caen et Rouen avancent vers une fusion pour 2020

Paris - Publié le lundi 8 octobre 2018 à 18 h 12 - Actualité n° 130454

Les universités de Rouen et de Caen lancent un processus de rapprochement qui devrait aboutir à une fusion dans les deux ans, annoncent les deux présidents à l'issue des premières « assises universitaires » communes, organisées en deux volets : un premier à Rouen, le 05/10 et un second à Caen, le 11/10/2018.

« L'avenir du site normand passe par une plus grande intégration des membres de Normandie Université. Nous sommes face à plusieurs défis majeurs, parmi lesquels le manque d'attractivité de nos masters, avec un déficit estimé de 10 000 étudiants. Si nous ne bougeons pas, dans dix ans, l'état de l'enseignement supérieur de notre région sera catastrophique », déclare [Joël Alexandre](#), président de l'Université de Rouen Normandie.

S'agira-t-il d'une fusion ? « Notre volonté est d'être dans un même établissement, donc oui c'est une fusion sur le plan juridique. Mais ce terme est réducteur, voire trompeur, car il n'est pas question de déplacer des formations d'un site à un autre, mais de nous organiser différemment, en nous appuyant sur le numérique », indique [Pierre Denise](#), président de l'Université de Caen Normandie.

Quant à un recours au projet d'ordonnance, Joël Alexandre indique que la question se posera, mais pas tout de suite : « On préfère aborder le sujet sous l'angle du projet et, après, on trouvera la boîte qui convient; mais pas l'inverse. »

Ils espèrent aussi réussir à convaincre la troisième université normande, Le Havre, de rejoindre le projet, ce qui n'est pas le cas pour le moment. « On souhaite bien sûr que les discussions se fassent à trois, de même que la création d'un nouvel établissement. Le Havre a évoqué le fait de procéder par étapes, ce qui ne nous pose pas de problème. Mais en attendant, nous devons avancer, nous n'avons pas le temps d'attendre ! » Les deux présidents mettent en avant le fait que leurs mandats respectifs et ceux de leur CA s'achèvent au printemps 2020.

Quant à la Comue Normandie Université, elle devrait donc disparaître. « Cet outil n'est pas adapté à une intégration plus forte, il nous faut inventer autre chose. » Les trois autres établissements membres — EnsiCaen, Insa Rouen Normandie et Ensa Normandie — devront donc

se positionner quant à ce projet de rapprochement.

D'autres assises communes entre Rouen et Caen sont prévues au premier semestre 2019. D'ici là, les directions des deux universités vont continuer à travailler sur le projet. Les présidents espèrent aussi que les communautés s'en emparent, « pour qu'elles se connaissent, car ce sont elles qui font vivre les projets communs », ajoute Joël Alexandre.

Des assises pour amorcer le rapprochement

« Aujourd'hui, les universités sont à la croisée des chemins, l'avenir de l'enseignement supérieur se redessine avec la loi ORE, le nouvel arrêté licence, ou encore le projet d'ordonnance (...). Nous sommes décidés à proposer un modèle normand pour construire ensemble la nouvelle université de Normandie », est-il écrit dans le programme de présentation des assises universitaires Rouen-Caen, qui se tiennent les 05 et 11/10/2019.

Les assises répondent à un double objectif, indique Joël Alexandre :

- « réunir nos conseils d'administration, conseils académiques, conseils techniques, directeurs de laboratoires respectifs, de fédérations, de services, etc., pour qu'ils se connaissent mieux et échangent;
- mettre en avant des témoignages de collègues portant sur des projets de formation ou de recherche communs, pour qu'ils puissent dire ce que ça leur a apporté, mesurer les forces et les faiblesses de ce genre de coopération. »

Le président ajoute que « tout ce qui a été fait pendant les assises sera largement diffusé auprès des communautés », et qu'il s'est « engagé à se rendre sur chacun des campus pour expliquer le travail en cours ».

Des dossiers urgents

Ces journées viennent concrétiser « une réflexion débutée depuis un an, sur comment aller plus loin tous ensemble », auquel se sont ajoutés, selon le président de l'Université de Rouen, des dossiers sur lesquels « il y a urgence à travailler ensemble » :

- La formation en santé : « Nous sommes les deux établissements normands ayant une composante santé. Dans le cadre des réformes actuelles (Paces pour 2020, intégration des étudiants du paramédical dans les UFR santé, comme les infirmiers, délivrance du Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée), avec la volonté de constituer un collegium commun. »
- La formation des enseignants, notamment dans la perspective de la réforme annoncée de la formation des Espé et la fusion annoncée par Jean-Michel Blanquer des Espé de Rouen et de Caen.

Des défis à relever ensemble

Selon Pierre Denise, les établissements normands font face à « des défis majeurs, qu'aucun établissement ne peut relever seul » :

- « Il faut attirer plus d'étudiants en master et doctorat : nous avons une population de jeunes

Normands dont le taux de poursuite d'études supérieures est plus faible qu'au niveau national, et quand ils poursuivent, c'est plus souvent vers des filières professionnalisantes courtes. Quant à ceux qui ont un projet en master, ils se tournent vers d'autres pôles universitaires. L'enjeu est plus d'attirer des étudiants de l'extérieur que de retenir ceux de la région. Si on ne fait rien, on devra fermer des formations.

- Nous devons accroître la présence des organismes de recherche, dont l'absence est un vrai handicap pour nous.
- Nous devons être plus visibles dans certains domaines, avoir une ou des signatures de site. L'UBO par exemple, à qui nous ressemblons, a obtenu une EUR sur le maritime, car ils ont de longue date une spécificité reconnue sur ce domaine. C'est ce que nous devons travailler. »

Selon Pierre Denise, il existe une réelle « plus-value à tirer d'une organisation commune, que ce soit en formation ou en recherche, car cela permet une plus grande visibilité, et d'atteindre une échelle qui facilite l'obtention de financements. Mais si on veut coopérer davantage, nous devons aller vers une plus grande intégration. »

Des atouts à faire valoir

Selon lui, les universités normandes ont déjà des atouts : « Notre proximité avec l'Île-de-France peut être vue comme une contrainte, mais aussi une opportunité. Pour des étudiants limitrophes avec notre région, nous pouvons proposer des logements à moindre coût, un environnement de qualité. Nous devons y travailler collectivement, avec les collectivités. »

Les établissements normands portent aussi déjà des projets communs :

- le NCU obtenu par Normandie Université « au nom des trois universités et dont on peut se féliciter » ;
- un dossier sur les problématiques d'orientation dans le cadre de l'appel à projets territoires d'innovation pédagogique ;
- un projet d'EUR pour début 2019, et un projet de RHU.

La réforme académique en Normandie : un contexte « à prendre en compte »

Alors qu'une réforme se prépare, visant à aboutir à 13 régions académiques d'ici 2021, la Normandie fait figure d'expérimentatrice, avec la nomination d'un recteur unique, Denis Rolland, depuis octobre 2017. Interrogés par News Tank pour savoir si ce contexte régional n'avait pas pesé dans leur décision d'un rapprochement, Pierre Denise relativise : « Ce n'est pas une incitation ; au mieux, cela nous facilite un peu la vie. Mais mon sentiment est que notre avenir est d'abord entre nos mains, et que l'Etat, ça lui est un peu égal que l'on fusionne ou pas. Pour lui, l'enjeu ce sont plutôt les Idex et l-site, et nous n'avons rien de tout ça ! »

Pour Joël Alexandre, « la fusion académique est un contexte que nous devons prendre en compte, dans les enjeux du bac-3/+3 notamment. C'est une variable du système, mais qui n'est pas essentiel. Nous sommes surtout attentifs aux dynamiques régionales et métropolitaines, comme Lille, Nantes ou Rennes ».

Réflexion autour du modèle de rapprochement

Proximité thématique, éloignement géographique

Le projet de fusion des deux établissements normands serait assez inédit rappelle Joël Alexandre : « La plupart des universités qui ont fusionné l'ont fait sur la base d'une complémentarité entre thématiques différentes, synonyme aussi de cultures différentes. Nous, c'est différent, car nous avons globalement le même spectre de thématiques, donc nous n'avons pas ce travail d'assimilation. »

Il pointe en revanche un autre paramètre : la distance entre les différents sites (130 km entre Rouen et Caen).

« Cela imposera qu'on travaille sur une coordination de nos agglomérations, mais aussi des sites secondaires qui sont un tissu de villes moyennes. En tant que service public, nous devons garder l'aspect de proximité territoriale. »

Ainsi, pour lui, il faudra :

- « conserver l'aspect interdisciplinaire des sites sur le cycle licence ;
- mais éviter les doublons et jouer sur la complémentarité entre les sites sur le master et le doctorat. »

Un double impératif « qui suppose un mode de gouvernance qui respecte la proximité, et qui est à construire ».

« Il nous faudra aussi discuter avec les collectivités et les Crous pour voir si on peut mettre en place des navettes entre les trois villes, prévoir des dispositifs de logement adaptés à une plus grande mobilité entre sites. Nous devons être dans le très concret pour offrir une carte des formations qui ne soit pas appauvrie, et que pour nos formations profitent de la qualité et complémentarité de nos laboratoires. »

Définir la cible avant le modèle

Pour ce qui est du véhicule juridique à trouver, les deux présidents veulent se donner le temps de la réflexion. « J'ai l'expérience que, quand on veut mettre d'abord le cadre, on commence par parler du siège, des statuts, et on n'avance pas. Notre enjeu c'est de savoir ce qu'on veut faire ensemble, quelle est notre mission », indique Joël Alexandre.

La définition du projet passera d'abord, selon lui, par une réflexion autour de « la démographie du territoire, de la typologie de la structure de formation, dans le but de préparer le prochain contrat de site ».

« L'idée est de voir comment travailler une offre commune, pour éviter d'avoir par exemple cinq mentions de master en mathématiques avec chacune trois ou quatre étudiants, comme aujourd'hui ».

Recourir aux expérimentations dans le cadre du projet d'ordonnance pourrait être une possibilité, « mais la cible doit déjà être bien définie », précise Pierre Denise.

Selon Joël Alexandre, « l'ordonnance ne va pas se substituer au reste, et il existe déjà un cadre que nous pouvons utiliser ». D'autant que les deux universités ne souhaitent pas s'acheminer vers la forme d'un grand établissement, « qui a des dispositions dérogatoires, ce dont on n'a pas besoin ».

« Il faut aller vite, car partout en France les choses avancent; mais cela ne veut pas dire précipitation. On se donne deux ans pour aboutir et c'est par le vote de nos instances que le projet sera poursuivi ou pas », ajoute Joël Alexandre.

L'évolution du site normand

Avec ce projet se pose la question de l'avenir de la Comue Normandie Université. « Avec le Pres Normandie, nous avons créé un espace de coopération, qui est devenue une Comue, et à qui nous avons confié des missions. Mais ces missions relèvent d'abord des établissements, et d'ailleurs les 46 emplois de la Comue sont des postes détachés », rappelle Joël Alexandre qui a été président de la Comue entre 2013 et 2016.

« C'est une Comue qui porte un certain nombre de projets, dont certains marchent bien, comme Normandie Valorisation. Mais notre souhait est que la structuration de l'ensemble de l'ESR public de Normandie soit plus intégrée. Or, le constat que l'on fait est que ce modèle n'est pas adapté à ce qu'on souhaite », indique Pierre Denise.

Il ajoute qu'il ne s'agit pas de faire disparaître Normandie Université, « mais de le faire évoluer dans un établissement plus intégré, toujours avec ses six membres. Quel que soit le mode final d'intégration, nous partageons des dossiers qui peuvent être mis en commun. »

La participation de l'Université du Havre et de l'Insa en question

L'Université du Havre, troisième université du site normand, n'est pour le moment pas intégrée au projet. « Je ne veux pas parler à la place de Pascal Reghem, président de l'université. Je sais toutefois qu'il a évoqué l'idée d'intégrer l'établissement intégré par étapes, d'abord en mutualisant des services et des formations, puis à terme en perdant sa personnalité morale et juridique », indique Pierre Denise.

Les deux présidents doivent se rendre aux assises internes organisées par l'université en novembre.

« Ce sera l'occasion d'essayer de les convaincre de nous rejoindre, et de leur dire qu'ils ont toute leur place dans la définition même du projet. L'idée est que lors des secondes assises universitaires de nos universités prévues pour début 2019, Le Havre soit aussi présent », ajoute Joël Alexandre.

Quant à l'Insa Rouen Normandie, la discussion se pose différemment selon le président. « C'est une école d'ingénieurs qui n'a pas les mêmes règles qu'une université : elle fait partir d'un réseau national, elle a une marque à laquelle elle tient. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne faudra pas à un moment trouver le cadre pour faire rentrer toutes les boîtes... »

« Pour l'instant on se concentre sur ce qui est le plus évident », ajoute-t-il.

Université de Caen Normandie



Création : en 1432 (brièvement supprimée à la révolution).

Membre de la Comue : Normandie université

Président : Pierre Denise (début mandat : 01/04/2016)

UFR :

UFR de droit et des sciences politiques

UFR humanités et sciences sociales

UFR des langues vivantes étrangères

UFR de médecine

UFR de psychologie

UFR de sciences

UFR des sciences économiques, de gestion, de géographie et d'aménagement des territoires

UFR des sciences et techniques des activités physiques et sportives

UFR des sciences pharmaceutiques

Campus : 13 sites de la région dont six dans l'agglomération de Caen

Instituts et écoles :

École d'ingénieurs ESIX Normandie

École supérieure du professorat et de l'éducation

Institut d'administration des entreprises

Institut de biologie fondamentale et appliquée

Institut universitaire de technologie d'Alençon

Institut universitaire de technologie de Caen

Institut universitaire de technologie Cherbourg Manche

Autres composantes :

Centre de recherches en environnement côtier

Maison de la recherche en sciences humaines

Chiffres clés

28 390 étudiants en 2015-2016

2 300 étudiants étrangers

Budget : 230 M€ (2016) dont 82 % représentent la masse salariale

2 718 agents employés dont 1 619 enseignants-chercheurs et enseignants et 1099 Biatss.

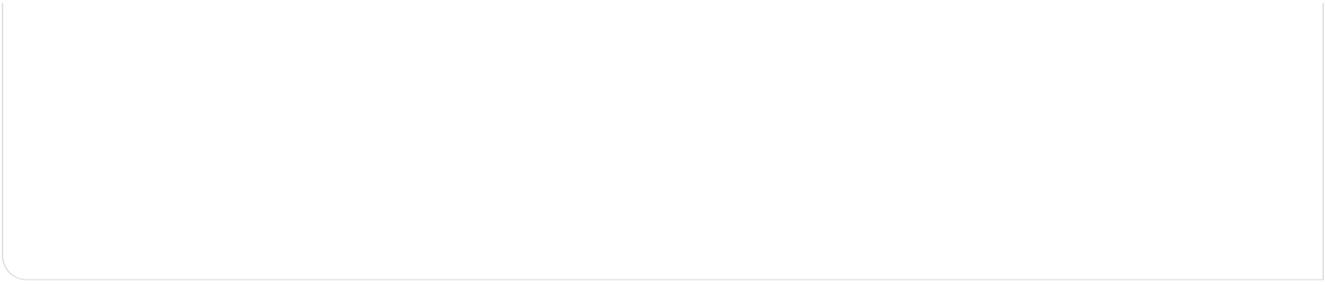
Catégorie : Université

Entité(s) affiliée(s) : IAE Caen

Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix
CS 14032
14032 Caen Cedex 5 - FRANCE



Fiche n° 1492, créée le 19/02/14 à 11:42 - Mise à jour le 04/04/17 à 17:02



Université de Rouen-Normandie



Général | Gouvernance | Effectifs | Budget | Recherche

Date de création	1966
Statut	EPCSCP
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Siège	Mont-Saint-Aignan
Implantations	6 sites universitaires : Mont-Saint-Aignan ; Rouen - Pasteur ; Rouen - Martainville ; Saint-Etienne-du-Rouvray - Le Madrillet ; Evreux ; Elbeuf
Composantes	12 composantes : UFR droit, sciences économiques et gestion ; UFR lettres et sciences humaines ; UFR médecine et pharmacie ; UFR sciences de l'homme et de la société ; UFR sciences et techniques ; UFR sciences et techniques des activités physiques et sportives ; IAE ; Ipag ; IUT de Rouen ; IUT d'Evreux ; Esitc ; Espé.
Comue d'appartenance	Comue Normandie Université

Université de Rouen-Normandie
 1 Rue Thomas Becket
 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex - FRANCE
 Téléphone : 02 35 14 60 00



Fiche n° 1751, créée le 28/04/14 à 02:12 - MàJ le 28/04/14 à 14:15

© News Tank 2018 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »